

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE

■ Février 2023
■ INJEPS-2023/01

Le Service national universel un an après : enquêtes auprès des participants de 2021

SYNTHÈSE

AUTEURS ET AUTRICES

- Thomas VENET, Samuel JAMES (INJEP)
- Aude DEFASY, Marie LEPLAIDEUR,
Estelle BOUQUIGNAUD (Pluricité)

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel (SNU). Dès 2019, une première démarche d'évaluation qualitative et quantitative a été engagée dans les 13 premiers départements préfigurateurs. En 2021 et 2022, cette démarche s'est prolongée, accompagnant la montée en charge du dispositif. Trois rapports d'évaluation ont ainsi été produits¹. Ils ont permis de révéler les moteurs de l'engagement des jeunes dans le dispositif ainsi que leur perception et leur appréciation du séjour. Le retour d'expérience des jeunes a été croisé avec celui des autres parties prenantes du dispositif : les équipes projet, les équipes de direction, les équipes encadrantes et les intervenants des séjours de cohésion.

Le présent rapport s'intéresse au parcours des jeunes ayant réalisé le séjour de cohésion du SNU en 2021 : un an après ce séjour, quelle est leur perception du SNU ? Ont-ils réalisé leur mission d'intérêt général, c'est-à-dire la deuxième phase du SNU, et dans quelles conditions ? Ce rapport complète et approfondit l'analyse parue en janvier 2023 dans la série « INJEP Analyses & synthèses »².

Le Service national universel, un parcours citoyen en faveur de l'engagement des jeunes qui connaît une montée en charge progressive depuis 2019

Le Service national universel a été lancé en 2019 avec comme objectif annoncé de « favoriser et valoriser toutes les formes d'engagement des jeunes qui témoignent de leur citoyenneté, de leur volonté de servir l'intérêt général et de leur attachement aux valeurs de la République [...] de promouvoir une véritable culture de l'engagement ».

Le SNU poursuit ainsi quatre objectifs principaux : 1) faire vivre les valeurs et principes républicains ; 2) renforcer la cohésion nationale ; 3) développer une culture de l'engagement et 4) accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes³.

Destiné aux jeunes de 15 à 17 ans, le « parcours citoyen » du Service national universel est articulé autour de trois étapes :

- Le **séjour de cohésion** qui se déroule pendant 12 jours dans un territoire différent du lieu de résidence du jeune. Il se compose de temps individuels et collectifs favorisant l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire par les jeunes et contribuant à l'identification de difficultés sociales ou liées aux compétences de base.
- La **mission d'intérêt général (MIG)** est ensuite effectuée par le jeune auprès d'une structure de son choix (association, service public, corps en uniforme, établissement de santé, entreprise solidaire d'utilité sociale agréée) dans les 12 mois suivant le séjour de cohésion pour une durée de 12 jours ou 84 heures dans l'année, de façon ponctuelle ou régulière. Cette mission peut s'inscrire dans différents domaines : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, sport,

¹ Francou Q., James S., Kerivel A., Defasy A., Grousson P., Desjonqueres T., 2020, [Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignements de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019](#), INJEP/Notes & rapports ; Defasy A., Desjonqueres T., Hervieu N., Leplaideur M., 2022, [Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021. Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion](#), avec les contributions de l'INJEP (Anne-Sophie Cousteaux et Samuel James) et des équipes des cabinets Pluricité et Itinere Conseil, INJEP/Notes & rapports ; Chevallier M., Defasy A., Leplaideur M., 2022, [Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français. Évaluation qualitative des séjours de cohésion de février 2022](#), INJEP/Notes & rapports.

² Venet T., James S., 2023, « [Service national universel. Quand la mission d'intérêt général préfigure les parcours des jeunes](#) », INJEP Analyses & synthèses », n° 63.

³ <https://www.education.gouv.fr/le-service-national-universel-snu-jeunesse-engagee-5381>

etc. Elle vise à développer la culture de l'engagement des jeunes, à favoriser leur insertion dans la société à travers un accompagnement autour de leur projet personnel et professionnel et enfin à renforcer leur responsabilité et leur autonomie. À partir de 2021, un engagement antérieur au séjour de cohésion peut être reconnu comme MIG (par exemple la participation à une préparation militaire, ou une réserve, aux cadets de gendarmerie ou des armées, à une mission de service civique ou brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

- **L'engagement volontaire** constitue enfin la troisième étape du SNU. Elle est facultative et peut être effectuée de l'âge de 16 à 25 ans. Elle prend la forme d'un engagement civique ou militaire de trois mois à un an, réalisé dans des dispositifs existants (par exemple le service civique ou les cadets de gendarmerie) ou nouveaux, proposés par des partenaires labellisés.

En raison de l'envergure du dispositif du Service national universel, **le scénario d'un déploiement territorial progressif a été retenu jusqu'à la généralisation prévue initialement pour 2024**. En juin 2019, 1 978 jeunes participaient à la phase de préfiguration de la première étape du Service national universel dans 13 départements. Le dispositif est ensuite entré dans une phase de déploiement progressif à l'ensemble du territoire national : en 2021, 143 centres SNU, situés dans l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer, ont accueilli environ 14 700 jeunes. En 2022, la montée en charge s'est poursuivie : 32 000 jeunes participants étaient accueillis lors des séjours de cohésion qui ont eu lieu à différentes périodes de l'année (vacances scolaires de février, juin et juillet).

De façon concomitante, la mission d'intérêt général a également connu une montée en puissance, analysée dans ce rapport. Les équipes projet SNU départementales ont notamment créé des postes de « référents MIG » pour appuyer le déploiement territorial et la construction d'un outillage ressource dédié à cette deuxième phase du SNU.

Le SNU un an après : comprendre la mission d'intérêt général et les parcours des jeunes au travers d'une enquête statistique et d'entretiens approfondis

L'INJEP a mené **une enquête statistique auprès de 8 000 jeunes tirés au sort parmi ceux ayant participé au séjour de cohésion de 2021. Les jeunes de cet échantillon ont été recontactés entre août et septembre 2022**. Le questionnement était centré sur trois principaux axes thématiques :

- le retour sur l'appréciation du séjour de cohésion un an plus tard : messages clefs retenus, éléments marquants du séjour un an après, valorisation de l'expérience, contacts entre les volontaires post séjour, etc. ;
- la mission d'intérêt général : construction du projet, orientation et réalisation de la MIG, satisfaction lors de celle-ci ;
- le SNU et le parcours personnel : les effets de l'engagement sur le parcours scolaire, les projets de formation/insertion professionnelle, l'estime de soi, la vie en société, les valeurs de la République.

Pour mieux comprendre les résultats de l'enquête et recueillir la parole des jeunes, 68 volontaires ont été interrogés lors d'entretiens approfondis entre le 15 juin août et le 31 octobre 2022. Des échanges complémentaires avec 10 référents MIG ou chefs d'équipe départementale SNU ont également été menés, ainsi que quelques entretiens avec des personnels scolaires (conseillers principaux d'éducation

notamment), couplés à des échanges menés avec les jeunes dans leur établissement scolaire. Enfin, une dizaine d'entretiens ont été conduits avec des tuteurs MIG dans les organismes ayant accueilli les jeunes.

Le présent rapport d'évaluation croise ainsi les résultats et enseignements tirés des deux approches, quantitative et qualitative, menées en 2022.

Les visions et enseignements tirés du séjour de cohésion par les jeunes un an plus tard

La satisfaction des participants vis-à-vis du séjour de cohésion, déjà soulignée à de nombreuses reprises dans les précédents rapports d'évaluation, ne s'est pas altérée avec le temps puisque **94 % des participants se disent plutôt (37 %) ou très satisfaits (57 %) de leur expérience** avec un an de recul. Ils valorisent notamment à travers le récit de leurs souvenirs **la dimension collective et socialisante de l'expérience** (77 % ont gardé contact *via* les réseaux sociaux avec d'autres jeunes rencontrés lors du séjour), **la diversité des activités proposées** (avec un intérêt toujours marqué pour les modules Défense, sécurité, résilience et les activités sportives de plein air) ainsi que **la rencontre avec des professionnels** et **la découverte de secteurs d'activités** méconnus qui participent à l'intérêt général. Certains soulignent également avoir pu remobiliser *a posteriori* des acquis, en particulier sur le code de la route et les gestes de premiers secours.

Les retours plus critiques font écho aux remarques émises en 2021 sur le cadre parfois trop strict du séjour, la fatigue accumulée et des activités qui pour certaines restent trop proches d'un format scolaire et sont jugées peu adaptées à des profils de jeunes ayant des besoins spécifiques (handicap, difficultés d'apprentissage, décrochage scolaire...).

Au-delà du récit factuel, les jeunes expriment très majoritairement **le sentiment d'avoir pris part à une initiative citoyenne** qui se traduit par une meilleure compréhension des rites et symboles républicains, une meilleure appréhension du vivre-ensemble et des valeurs associées, la démonstration concrète de l'engagement dans des secteurs diversifiés, la familiarisation avec la participation citoyenne et la sensibilisation à des enjeux de société ayant favorisé leur ouverture d'esprit.

De manière générale, **le discours que les jeunes portent à l'extérieur est positif et attractif**, valorisant le côté « sensationnel » du séjour, les activités atypiques ainsi que les atouts de la vie en collectivité (gain en autonomie, socialisation et esprit d'équipe renforcé). L'enquête quantitative montre que 90 % des participants ont recommandé le Service national universel à un proche. Toutefois, dans les entretiens, les jeunes se montrent assez réservés sur la généralisation du SNU, d'une part, parce que le SNU volontaire donne un avantage aux participants au moment de l'orientation dans le supérieur et, d'autre part, parce qu'ils estiment que le climat apaisé et entraînant du séjour serait perturbé par les « non-volontaires ».

À la marge, **les participants ont pu parfois être associés à leur retour des séjours à des initiatives formelles de valorisation de leur expérience** à travers des témoignages, la participation à une campagne d'affichage et de communication au sein des établissements scolaires, la représentation du Service national universel dans le cadre d'un forum lycéen des associations ou la reconnaissance de l'engagement dans le cadre d'un projet scolaire.

Enfin, une partie des jeunes interrogés lors des entretiens approfondis font part de leur étonnement quant à la réception de leur engagement dans leur environnement scolaire, familial ou amical. Ils

remarquent que **le dispositif souffre encore d'a priori négatifs dans l'opinion publique**, un constat partagé par les différentes parties prenantes rencontrées.

La seconde phase du SNU se structure progressivement dans les territoires

Le développement territorial des missions d'intérêt général a été confié à des équipes projet départementales SNU, au sein des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), en lien avec leurs directions régionales (DRAJES). Ce déploiement s'appuie sur l'intégration d'un référent MIG au sein de chaque équipe projet, et s'accompagne de la mise en place d'un outillage important, *via* notamment la plateforme web SNU qui guide les participants aux différentes étapes de leurs parcours d'engagement et en particulier dans la recherche d'une MIG.

Pour autant, la plupart des professionnels rencontrés font le constat d'une **mission de développement des MIG qui aura été rarement priorisée dans le contexte de la montée en charge du dispositif en 2022**, conduisant à une démultiplication des séjours de cohésion. Les enjeux accrus en termes de promotion du Service national universel, de recrutement des jeunes et d'organisation des séjours ont ainsi selon ces acteurs pris l'ascendant sur le développement des MIG.

L'enjeu de maillage du territoire et de développement d'une offre de missions conséquente reste par ailleurs souvent jugé trop lourd pour un seul professionnel par département. D'autant que **la majorité des référents MIG ne dispose que d'un temps partiel mobilisé sur cette mission spécifique**.

Ainsi, le développement d'une offre de missions d'intérêt général se confronte à un certain nombre d'obstacles ou difficultés, partagés par les différents acteurs rencontrés. En premier lieu, **la réception par de potentiels partenaires locaux reste variable**, le Service national universel souffrant d'une image dégradée qui ne favorise pas le développement de partenariats. De façon concomitante, la communication autour des MIG peine à se faire massivement, et ce malgré l'outillage national et local qui s'est développé (plaquettes d'information, vidéo, témoignages, guide repère sur la MIG, etc.). Des réflexions sont en cours pour mobiliser des structures relais à l'instar de l'Éducation nationale, identifiée comme partenaire clef pour la promotion du dispositif, le recrutement des jeunes et leur accompagnement pendant le parcours. Or aujourd'hui, selon de nombreux acteurs interrogés, faute de ressources dédiées et d'implication réelle, la communauté éducative et les directions des établissements scolaires restent souvent en marge du dispositif.

En second lieu, **la couverture de l'ensemble du territoire constitue un défi de taille**. En effet, les offres de missions sont fortement concentrées autour des villes centres, générant un manque de diversité dans l'offre de missions proposées dans les territoires ruraux, qui tient à la capacité à mobiliser un panel varié de partenaires et ne permet pas toujours de satisfaire la demande des participants. Cela soulève également un enjeu de mobilité pour les jeunes de ces territoires ruraux et de prise en charge de leurs déplacements.

Le développement d'une offre de MIG croissante ne doit pas faire oublier l'objectif que recouvre cette seconde phase : les référents pointent **un enjeu d'équilibre à maintenir entre développement massif de l'offre et respect de la qualité des contenus des missions proposées**. Pour ce faire, certains territoires ont développé des outils complémentaires pour guider les structures et animer le réseau de manière à offrir une expérience homogène à tous les jeunes.

Enfin, **le besoin d'accompagnement des participants reste prégnant sur cette seconde phase**, pour aider certains jeunes qui expriment des déconvenues ou difficultés pour réaliser leur MIG. Les référents départementaux jouent un rôle déterminant, mais la question de leur identification par les jeunes et des moyens affectés, eu égard au nombre de jeunes à accompagner, sont au cœur des enjeux. Les deux tiers des participants dont la MIG est terminée ou en cours n'ont pas eu de contact avec le référent MIG de leur département.

Des jeunes qui se saisissent de la mission d'intérêt général comme d'une opportunité pour aller « un cran plus loin » dans leur engagement

À l'issue du séjour de cohésion, les participants s'orientent vers la phase 2 du Service national universel avec différentes attentes. Les principales visent à apprendre de nouvelles choses et acquérir de nouvelles compétences (item cité par 74 % des participants dont les MIG sont terminées ou en cours de réalisation) et enrichir le CV avec l'expérience du SNU (63 %). Dans les entretiens, les jeunes manifestent tout d'abord la volonté de valider un parcours donnant droit à des avantages matériels (financement du code de la route, reconnaissance de l'engagement dans le cadre du BAFA par exemple) et une valorisation sur Parcoursup. Ils expriment également l'envie de mettre à profit du temps libre pour soutenir une cause ou un projet qui leur tient à cœur. Enfin, ils mentionnent l'opportunité de vivre une immersion dans un environnement professionnel et la découverte de métiers, amorcées à travers la phase 1.

L'enquête quantitative montre que plus d'un an après le séjour de cohésion, **69 % des participants de 2021 avaient au moins commencé leur mission d'intérêt général**. Comme en 2020, les jeunes ont privilégié des missions relevant des corps en uniforme (près de 50 % des MIG ont été réalisées dans l'armée, la police, la gendarmerie ou auprès des pompiers), et des missions auprès d'une association (34 % incluant les clubs sportifs). La majorité des MIG se sont déroulées de manière discontinue, le plus souvent pendant les vacances scolaires et les week-ends.

Cinq types de MIG peuvent être distingués :

- Les **missions réalisées auprès des militaires** durant lesquelles les participants sont invités à se familiariser avec la vie sur les bases, le maniement des armes et la participation à des activités sportives.
- Les **missions qui se déroulent auprès des autres corps en uniforme** en gendarmerie ou en caserne de pompiers durant lesquelles les participants découvrent les métiers et les activités de la prévention et de la sécurité.
- Les **missions relatives à l'encadrement d'enfants ou d'adolescents** dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs.
- Les **missions qui portent sur des activités d'aide à la personne ou d'accueil** dans les services publics ou les associations
- Et enfin **les missions réalisées auprès d'associations visant à lutter contre la pauvreté** et consistant à collecter, tirer et distribuer de la nourriture ou des vêtements.

Environ **15 % des jeunes dont la MIG est en cours ou achevée ont cumulé plusieurs MIG pour atteindre les 84 heures** (un choix souvent contraint) et dans les mêmes proportions, certains ont fait reconnaître un engagement réalisé avant le séjour de cohésion.

De manière générale, **les participants font preuve d'une grande autonomie dans la recherche et réalisation de la MIG même si dans les entretiens soulignent souvent que la réalisation de cette**

seconde phase a été compliquée. Une appréciation qui traduit la difficulté à se saisir de l'offre proposée sur la plateforme SNU parce que trop distante du lieu de résidence (1^{er} facteur invoqué), très concurrentielle, en particulier pour les MIG auprès des corps en uniforme (2^e facteur) ou éloignée des aspirations du jeune (3^e facteur). Le défi d'une offre disponible équitable à proximité des jeunes en termes quantitatif (nombre de places) et qualitatif (type de missions et diversité de structures d'accueil) est de fait posé à travers le retour d'expérience des participants de 2021, croisant les défis identifiés par les équipes projet départementales.

Plus d'un tiers (34 %) des participants dont la MIG est en cours ou achevée déclarent avoir trouvé leur MIG en proposant à la structure de leur choix de déposer une mission sur la plateforme SNU. Ils ont donc **prospecté par eux-mêmes dans leur entourage et leur quartier ou commune pour repérer des structures susceptibles de les accueillir et construire de toute pièce une MIG.** Ceci est d'autant plus vrai pour les missions réalisées dans le secteur de l'aide à la personne et de l'accueil du public. Les volontaires se sont ainsi fait le relais du Service national universel à l'échelle locale et ont fortement accompagné, de manière plus informelle, le développement de la seconde phase.

Parmi les jeunes qui n'ont pas réalisé leur MIG (26 %), plusieurs cas de figure sont relevés. C'est tout d'abord **le manque d'information et d'accompagnement** qui a pu rapidement décourager ces jeunes. En effet, les jeunes qui ont bénéficié d'informations précises sur la MIG pendant le séjour de cohésion sont légèrement plus nombreux à l'avoir réalisée. **L'absence d'offre à proximité du domicile**, déjà évoquée *supra*, est également déterminante. De même, **des contraintes logistiques, juridiques ou scolaires** ont parfois rendu impossible l'aboutissement de certains projets de MIG (transports, examens, accueil de mineurs jugé trop compliqué, impératifs familiaux, etc.). Enfin, une minorité de jeunes décrivent un refus de poursuivre le parcours d'engagement, notamment parce que l'inscription initiale a été fortement poussée par un tiers. L'enquête quantitative met également en lumière **des déterminants sociaux à la non-réalisation de la MIG** : les garçons sont plus nombreux que les filles à ne pas avoir de projet de MIG, les élèves des lycées professionnels et les élèves déclarant avoir de mauvais résultats scolaires ont également une plus forte probabilité de non-réalisation et les problématiques de santé semblent avoir une incidence sur la réalisation de la phase 2.

Une expérience perçue positivement par les structures d'accueil

Du côté des organismes qui ont expérimenté l'accueil de jeunes en MIG en 2022, **le retour d'expérience se révèle très encourageant.** L'intérêt est perçu à plusieurs niveaux :

- une opportunité pour faire connaître le secteur associatif et favoriser l'engagement bénévole des jeunes ;
- un levier intéressant pour familiariser les jeunes avec le service public, comprendre les enjeux de l'action publique locale et sensibiliser autour des instances participatives ;
- une initiative pertinente pour découvrir des métiers, codes professionnels et nourrir la réflexion autour d'un projet personnel ;
- une occasion de s'impliquer dans une équipe et de développer des apprentissages, davantage que durant les stages d'observation de 3^e du fait du volume horaire plus conséquent et de la maturité plus grande des participants.

Certaines interrogations liées à la généralisation sont néanmoins soulevées par ces acteurs et portent principalement sur la capacité d'accueil et d'encadrement qui reste, à ce stade, limitée. Certaines structures ont d'ailleurs déjà mis en place **des processus de sélection, parfois exigeants en particulier chez les corps en uniforme** (recrutement sur lettre de motivation, entretien et mise en situation).

De plus, la fonction de tuteur et l'objectif de la MIG sont différemment appréhendés d'une structure à une autre avec des effets concrets sur l'appréciation que les jeunes portent sur leur expérience. Plusieurs défis se posent donc pour faciliter la création de MIG et calibrer l'accompagnement de manière à ce que les participants puissent bénéficier d'expériences similaires partout sur le territoire.

La satisfaction des jeunes est corrélée à l'impression d'utilité de la mission d'intérêt général

La seconde phase du Service national universel rencontre **une réelle satisfaction chez les jeunes**. 33 % des participants dont la mission est en cours ou terminée se déclarent plutôt satisfaits de leur MIG, et 60 % très satisfaits.

Invités à décrire ce que leur MIG leur a apporté, les jeunes citent tout d'abord **une montée en compétence et l'acquisition de savoir-être** tels que la confiance en soi (citée par 82 % des participants dont la MIG été achevée ou en cours lors de l'enquête « SNU un an après »), la prise de parole en public (75 %), l'autonomie, la responsabilisation, la prise d'initiative et la sociabilisation.

La **dimension professionnalisante de la MIG** est ainsi régulièrement soulignée par les jeunes qui font eux aussi le parallèle avec le stage d'observation de 3^e. La MIG se distingue souvent de celui-ci par l'implication effective des participants au sein d'une équipe et la réalisation de tâches qui leur donnent le sentiment de contribuer directement aux activités de la structure. Cette affirmation varie toutefois selon la structure d'accueil et le champ d'intervention. Ainsi les participants ayant réalisé une MIG au sein des corps en uniforme ont davantage le sentiment d'acquérir des compétences que ceux ayant réalisé une MIG dans le secteur caritatif ou dans celui de l'animation. **La satisfaction des jeunes vis-à-vis de cette seconde étape du parcours SNU est étroitement liée au sentiment d'avoir, ou non, acquis des connaissances ou compétences, d'une part, et au sentiment de s'être rendu « utile », de l'autre.**

Les jeunes interrogés lors d'entretiens approfondis s'accordent par ailleurs sur le fait que **la MIG favorise leur ouverture d'esprit** par le changement de regard sur certaines professions (en particulier les corps en uniforme), la confrontation avec des parcours de vie et des cultures différentes et la sensibilisation sur des causes sociales et environnementales.

À l'inverse, **les jeunes ne perçoivent pas ou peu d'effet du SNU sur leur scolarité** (leurs résultats et leur comportement en classe). En matière d'orientation postbac, certains jeunes rencontrés espèrent cependant que cette expérience les distinguera sur Parcoursup, en particulier lorsqu'ils visent des cursus de formation sélectifs. Un constat qu'il faut relier en partie au profil des jeunes qui ont participé au séjour de cohésion SNU en 2021, puisque 63 % affirmaient avoir de bons ou d'excellents résultats scolaires.

Enfin, les retours d'expérience plus critiques pointent **le défaut d'encadrement et le désintérêt** pour le champ d'intervention de la structure d'accueil comme principaux facteurs d'insatisfaction.

Un dispositif qui s'inscrit plus ou moins bien dans les parcours et projections des jeunes

Thématique centrale du Service national universel, l'engagement est appréhendé durant les phases 1 (séjour de cohésion) et 2 (MIG) à travers différents registres (engagement citoyen, professionnel, individuel, collectif, etc.) et différentes thématiques (solidarité, sécurité, résilience, environnement, culture, éducation, etc.).

Les jeunes rencontrés se disent aujourd'hui plus sensibles à cette notion qui leur paraissait, lors de leur inscription au SNU, assez abstraite, voire circonscrite à certaines professions. Ils affirment également avoir pris conscience du rôle qu'ils pouvaient jouer en tant que jeune dans la société. 66 % estiment que le SNU a eu un impact positif sur leur connaissance des dispositifs destinés aux jeunes. 59 % déclarent que le SNU leur a permis de développer leur connaissance des problèmes sociaux et environnementaux.

La phase 3 du Service national universel (l'engagement volontaire) rencontre peu l'adhésion. Un an après leur séjour de cohésion, 38 % des jeunes ne souhaitent pas l'effectuer et 37 % ne savent pas. Lorsqu'ils veulent réaliser la phase 3, les jeunes expriment des souhaits cohérents avec la thématique de leur MIG. Ainsi, les participants aux MIG dans les corps en uniforme sont plus nombreux à vouloir réaliser leur « phase 3 » *via* le service militaire volontaire, les réserves des armées ou de la gendarmerie (46 % des jeunes ayant fait des MIG « armée » contre 18 % pour les MIG « animation »). Les participants aux MIG du *care* déclarent pour leur part vouloir plutôt réaliser la « phase 3 » dans les secteurs de la santé, de la solidarité, de la culture, des loisirs ou de l'éducation au travers d'un service civique ou d'un bénévolat associatif.

De manière générale, les entretiens montrent que **l'ouverture vers d'autres formes d'engagement que le Service national universel reste timide pour les jeunes de 2021 à l'issue de leur MIG.**

Le Service national universel s'inscrit en revanche à un moment clef du parcours scolaire et peut **contribuer à la réflexion personnelle que les jeunes mènent quant à leur orientation professionnelle.** Pour certains jeunes rencontrés, la MIG a pu jouer un rôle dans la découverte de professions (ou secteurs d'activité), dans l'information sur les parcours de formation et voies d'accès aux métiers ou encore dans la définition d'un projet personnel ou professionnel plus concret. Il semblerait donc que la MIG puisse jouer un rôle de tremplin vers l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier pour ceux qui se dirigent vers les corps en uniforme. Plus de la moitié des participants aux MIG dans les corps en uniforme déclarent que la MIG a confirmé ou créé une orientation professionnelle (53 % des jeunes ayant fait des MIG « autre corps en uniforme » contre 20 % des MIG « caritatif » par exemple) et leur a fourni des informations sur leur futur métier. Plus des deux tiers des participants de ces MIG souhaitent s'orienter vers les métiers des corps en uniforme.

Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur www.injep.fr

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL UN AN APRÈS : ENQUÊTES AUPRÈS DES PARTICIPANTS DE 2021

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel (SNU). Dès 2019, une première démarche d'évaluation qualitative et quantitative a été engagée dans les 13 premiers départements préfigurateurs. En 2021 et 2022, cette démarche s'est prolongée, accompagnant la montée en charge du dispositif. Trois rapports d'évaluation ont déjà été produits (tous disponibles sur le site de l'INJEP), qui ont permis de révéler les moteurs de l'engagement des jeunes dans le dispositif ainsi que leur perception et leur appréciation du séjour. Le retour d'expérience des jeunes a été croisé avec celui des autres parties prenantes du dispositif : les équipes projet, les équipes de direction, les équipes encadrantes et les intervenants des séjours de cohésion.

Le présent rapport s'intéresse au parcours des jeunes ayant réalisé le séjour de cohésion du SNU en 2021 : un an après ce séjour, quelle est leur perception du SNU ? Ont-ils réalisé leur mission d'intérêt général (MIG), c'est-à-dire la deuxième phase du SNU, et dans quelles conditions ?

Pour répondre à ces questions, l'INJEP a mené une enquête statistique auprès de 8 000 jeunes tirés au sort parmi ceux ayant participé au séjour de cohésion de 2021. Les jeunes de cet échantillon ont été recontactés entre août et septembre 2022 et ont pu s'exprimer autour de trois principaux axes thématiques :

- le retour sur l'appréciation du séjour de cohésion un an plus tard : messages clefs retenus, éléments marquants du séjour un an après, valorisation de l'expérience, contacts entre les volontaires post séjour...
- la mission d'intérêt général : construction du projet, orientation et réalisation de la MIG, satisfaction lors de celle-ci ;
- le SNU et le parcours personnel : les effets de l'engagement sur le parcours scolaire, les projets de formation/insertion professionnelle, l'estime de soi, la vie en société, les valeurs de la République.

En parallèle, pour mieux comprendre les résultats de l'enquête et recueillir la parole des jeunes, 68 volontaires ont été interrogés lors d'entretiens approfondis entre le 15 juin août et le 31 octobre 2022. Des échanges complémentaires avec 10 référents MIG ou chefs d'équipe départementale SNU ont également eu lieu, ainsi que quelques entretiens avec des personnels scolaires (conseillers principaux d'éducation notamment), couplés à des échanges avec les jeunes dans leur établissement scolaire. Enfin, une dizaine d'entretiens ont été menés avec des tuteurs MIG dans les organismes ayant accueilli les jeunes.

Le présent rapport d'évaluation croise donc les résultats et enseignements tirés des deux approches, quantitative et qualitative.